



Nom et Prénom : François Jacob

Qualité : professeur

Courriel : francois.jacob@unistra.fr

Tél. :

Thèmes de recherche

- Droit des sûretés et des obligations

Principales publications

- Dernièrement :

L'usage erroné de la distinction exceptions inhérentes à la dette / exceptions personnelles par l'article 1346-5 nouveau du code civil (Mélanges Cl. Witz, LexisNexis 2019)

Le bénéficiaire d'une garantie à première demande est-il tenu d'un devoir de mise en garde à raison de l'indépendance de cette garantie ? (revue Banque et Droit mai-juin 2019, p. 87 s.)

La fragilité des garanties obtenues dans le cadre d'une procédure de conciliation (revue Banque et Droit nov.-déc. 2019, p. 38 s.)

Toute une chronique en un seul commentaire... (à propos de Cass. com. 21 nov. 2018, arrêt n° 990, FS-P+B) (revue Banque et Droit janv.-févr. 2019, p. 66 s.)

Réécriture / refonte des 3 fascicules du **Jurisclasseur civil sur la subrogation personnelle**, après réforme du droit des obligations

Enseignements

- **Droit civil** (toutes années)

Responsabilités administratives et éditoriales

- Responsabilités passées :
 - **Directeur de l'école doctorale 101** pendant 6 ans
 - **Président de la section de droit privé de la Faculté de droit de Strasbourg** pendant 10 ans